



Assemblée générale

Distr. limitée
13 novembre 2006
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Point 108 m) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation

des Nations Unies et les organisations régionales

ou autres : coopération entre l'Organisation

des Nations Unies et la Ligue des États arabes

**Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte,
Émirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït,
Liban, Maroc, Mauritanie, Oman, Qatar, République arabe syrienne,
Somalie, Soudan, Tunisie et Yémen : projet de résolution**

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes

Additif

Ajouter le pays suivant à la liste des auteurs du projet de résolution :

Cambodge

